

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2020

Date de convocation : 7 novembre 2020

Date d'affichage : 7 novembre 2020

L'an deux mil vingt, le 12 Novembre à 20 Heures 00, le Conseil Municipal de la commune de Montmiral, dûment convoqué le 07/11/2020 s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la Salle du Conseil à la mairie, sous la présidence de M. POUILLY Jérôme, Maire

Étaient présents: Mmes et Mr : ARMAND Florence, ATHALE Carole, BEC Alain, DUMONCHAU Denise, MAHÉ Magali, PELLAT-CHILLOT Laurent, PERRIER Dominique, POUILLY Jérôme, BERRUYER Joël, TONI Félix.

Étaient absents excusés: BUGNAZET Eric, LAMOUILLE Fabrice, LEXTRAIT Loïc (procuration à ARMAND Florence), GRANGE Lucie (procuration à MAHE Magali), PENEL Jean-Pierre (procuration à ATHALE Carole)

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer, M. Alain BEC a été désigné secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal du 8 octobre 2020
- Urbanisme
- Voirie et Travaux
- Transfert de la compétence PLUi à Valence Romans Agglo
- Présentation des rapports sur le prix et la qualité du service de l'assainissement, gestion des déchets et eau potable
- Droit de préemption au titre des Espaces naturels sensibles
- Conclusion d'une convention pour l'archivage avec le Centre de gestion
- Questions diverses

• APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 OCTOBRE 2020

Aucune objection faite sur le PV précédent, Approuvé à l'unanimité.

Un rappel est fait sur le respect des mesures gouvernementales (crise sanitaire et vigilance attentat) :

- La bibliothèque est fermée
- Une messe a été organisée par la paroisse le 2 novembre. En urgence, un tracteur a été mis en travers de la voie au titre de la protection « anti voiture bélier ».
- Des incivilités ont été signalées dans le village (absence du port du masque au marché, plus de six personnes sur le domaine public). Les élus doivent rester vigilants.

• URBANISME

Les dossiers d'urbanisme en cours (depuis le conseil municipal du 8 octobre 2020) :

- ✓ dépôts :
 - CUa (demande d'information d'urbanisme avant la vente d'un terrain) au quartier La Cloître
- ✓ décisions :
 - PC : acceptation pour un poulailler

Au cours du mois d'octobre, des décisions du Maire ont été également prises :

- DMA 05/2020 et 06/2020 : DIA pour 2 ventes au Plein Sud
- DMA 08/2020 : DIA pour 1 vente par l'association protestante du Cèdre
- DMA 07/2020 : revalorisation du loyer du logement communal (passé de 560€ hors charges à 565,15€ soit un total de 615,15€ charges comprises)

• VOIRIE ET TRAVAUX

La commission voirie (Joël BERRUYER) présente les travaux qui ont été réalisés et ceux qui restent encore à faire.

Les travaux d'encrochement de l'église sont prévus début décembre.

Alain BEC se charge des DICT pour l'arrachage de souches entre la salle des fêtes et la rue des Deux clochers.

Des panneaux de signalisation devront être achetés, car certains ne sont pas en stock à l'atelier. Il est notamment prévu :

- Limitation au 30km/h Chemin des Brudeaux (au niveau de la voie qui se resserre)
- Voie sans issue vers le cimetière et Chemin de Melin,
- Stationnement interdit sur la Place de la Mairie le jeudi matin.

La commission voirie fera une proposition prochainement avec un plan d'implantation.

Les travaux pour la réserve d'eau ont été faits à la sortie nord du village. Il y a un problème de fuite à résorber. Dominique PERRIER signale également qu'il serait bien de nettoyer le lavoir tant qu'il ne coule pas. Cela sera demandé à l'agent technique.

Le programme des travaux de voirie pour l'année 2021 va être prochainement préparé. Un tour de la commune va être réalisé pour faire un état des lieux et la commission voirie priorisera.

Une rencontre sera également organisée avec la commune de Parnans pour la voirie en commun au Replat. En effet, une convention avait été faite il y a plusieurs années pour prévoir les coûts d'entretien entre les communes.

Concernant la préparation de la saison hivernale :

- Les contrats de déneigement sont à jour.
- Les chaudières de l'école et de la mairie sont en marche.
- Les lames à neige : il y en a une qui est opérationnelle. Pour la seconde, Joël BERRUYER est en train de la réparer (pose de tampon).
- Sel : il est proposé d'acheter des sacs de 35 kg pour mieux le conserver.
- Outillage et EPI : l'agent technique doit faire réviser la tronçonneuse. Un pantalon anti coupure et des gants ont été achetés.

- Il paraît important de prévoir l'achat de pneus neige pour le Kangoo. Pour cet hiver, il est décidé de faire des devis pour acheter deux pneus neige uniquement.

Concernant les bâtiments, il sera demandé à la commission Bâtiment de faire le suivi des petits travaux qui ont été demandés à BRI Mathieu et ceux de l'école faits par l'agent communal.

Les contrôles électriques obligatoires dans les ERP ont été faits ; beaucoup de travaux sont à prévoir notamment à l'école.

A l'église, le vitrage a été partiellement réparé suite à la grêle. Il faudra également vérifier si la lucarne du vieux clocher n'est pas ouverte. Enfin, il y a toujours beaucoup de pigeons malgré des filets anti-pigeons.

- **TRANSFERT DE LA COMPETENCE PLU A VALENCE ROMANS AGGLO**

A Montmiral, il y a un Plan local d'urbanisme (PLU) qui précise ce qui, en matière d'urbanisme et de droit à construire, est autorisé et ce qui ne l'est pas.

La loi Elan a mis en place les PLU intercommunaux ; ce n'est alors non plus un PLU par commune mais une gestion de l'urbanisme par bassin de vie. L'Agglo serait alors compétente en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire communal.

Lors du tour de table, des remarques sont formulées. Le Maire précise que le sujet a été discuté à l'Agglo et que de toute façon, les services ne sont pas prêts à mettre en place le PLU au 1^{er} janvier 2021 mais la demande d'avis aux communes est obligatoire.

Voté à l'unanimité contre le transfert

- **PRESENTATION DES RAPPORTS SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS DE L'ASSAINISSEMENT, DES DECHETS ET DE L'EAU POTABLE**

Les chiffres clés des rapports sont présentés (km de réseau, nombre d'habitants raccordés, tarifs pour l'assainissement, modalités de collecte et de tri pour la gestion des déchets, tarifs, taux de rendement du réseau pour l'eau potable...).

Le Maire précise qu'il y a eu une réunion avec Enedis organisée par la députée Emmanuelle ANTOINE. Les travaux réalisés pour l'instant n'étaient que provisoire. Il y a un plan pluriannuel de travaux, en partenariat avec RTE ; 14 km de réseaux seraient enfouis à Montmiral avec une gestion à distance.

Voté à l'unanimité pour l'acceptation des rapports

- **DROIT DE PREEMPTION AU TITRE DES ESPACES NATURELS SENSIBLES**

Une décision de principe avait été prise lors du dernier conseil municipal. Il s'agit ici de prendre la décision de préemption suite à la réception de la déclaration d'intention d'aliéner. Un mail a été fait au notaire pour l'informer de la volonté de préempter de la commune. Avec la prise d'une délibération aujourd'hui, un courrier signé du maire lui sera également envoyé. Il serait également bien de contacter le vendeur pour se faire connaître. Carole ATHALE précise que la dépense sera à prévoir au budget 2021.

Préempter ces parcelles permet de valoriser la forêt communale, de protéger un espace naturel sensible et de revendre du bois qui sera utilisé pour les chaudières. En effet, le bois communal est vendu à l'entreprise Cotte qui fait des plaquettes de copeaux que la commune achète pour faire fonctionner les chaudières.

La gestion sera ensuite confiée à l'ONF, en charge de la gestion de la forêt communale ; à l'avenir, une visite sera organisée de la forêt pour tous les conseillers municipaux.

Voté à l'unanimité pour la demande de préemption

- **CONCLUSION D'UNE CONVENTION POUR L'ARCHIVAGE AVEC LE CENTRE DE GESTION DE LA DROME**

Il y a une problématique d'archivage et de rangement connu depuis longtemps ; il paraît aujourd'hui essentiel de demander l'appui du centre de gestion pour aider au classement des archives et détruire les données non essentielles ; cela débutera en 2021 mais avait déjà été budgété en 2020.

Voté à l'unanimité pour la convention

- **QUESTIONS DIVERSES**

Sécurité

La gendarmerie informe régulièrement de l'état de la délinquance dans la région. Actuellement, il est demandé aux élus d'être vigilants sur les abords des écoles et les vols de caravane, camping car et outillage.

SIVOS

La continuité des services de cantine et garderie est assurée malgré le contexte.

Un protocole sanitaire propre au SIVOS a été rédigé dans le cadre des activités périscolaires et communiqué aux parents.

Il y a une recherche d'emploi en cours pour la cantine pour janvier 2021.

Des « fiches réflexe » sont en cours de rédaction, pour pallier aux remplacements non prévus.

Il y a eu des avancées faites sur les factures impayées avec aujourd'hui seulement quelques factures en attente pour lesquels les familles ont été rencontrées.

Des travaux supplémentaires à l'école vont être réalisés.

Un néon bleu devrait être acheté pour faire face à la présence de nombreuses mouches à l'école.

Enfin, la salle du bucher, réalisée sous le mandat précédent, est terminée et peut-être visitée par les élus ; du mobilier plus léger sera seulement à trouver pour faciliter le travail des agents du SIVOS.

Site internet

Une page pour les artisans, commerçants et entreprise de Montmiral va être créée, pour faire la promotion des professionnels travaillant ou habitant à Montmiral. Un listing va être fait et ceux qui veulent se faire connaître auront l'information sur Panneapocket et le bulletin municipal de décembre.

Aides de la Région

Une visioconférence a été organisée avec le Président du Conseil Régional : des masques pour les enfants en CP et CE1 vont être fournis ainsi qu'une aide à l'achat de purificateurs d'air.

Stationnement dans le village

Le stationnement est gênant dans le village lors d'enterrement par exemple.

Plusieurs solutions pourraient être mises en place : stationnement interdit dans la montée de l'église, vidéosurveillance place de la mairie pour assurer la sécurité, marquer les emplacements dans le village, vérifier dans le cadastre s'il s'agit du domaine public ou privé.

Gestion de crise – schéma d'alerte

Un schéma d'alerte des élus en cas d'évènement grave est présenté en séance.

Dépôts sauvage La Jassaudière

Il y a à nouveau des encombrants à la Jassaudière. Une caméra sera mise à l'avenir pour placer le site sous surveillance.

Frelons asiatiques

Cinq nids ont été détruits la semaine dernière à Montmiral, par GDS26.

G10

Un regroupement de communes informel a été mis en place (avec St Paul, Peyrins, Mours, St Michel, Triors, Geyssans, Parnans, Chatillon, Montmiral, Génissieux) pour mettre en commun des moyens (barrières par exemple) et discuter de certaines problématiques (urbanisme...).

Distribution des paniers garnis

Les paniers garnis ont été préparés ; les élus se chargent de les distribuer avant le 5 décembre.

Compagnie des Eoliennes du Pays de Romans

Le Maire informe qu'à la suite d'une assemblée générale, il est devenu président de la CEPR et directeur général des parcs éoliens.

Prochaines dates/chantiers à planifier

- Changement de l'ordinateur de la mairie
- Assemblage des kits de fabrication de masques achetés à 1083
- Propreté canine : installation de canisettes
- Taille des végétaux et des arbres le 21 novembre
- Peinture de l'arche de la salle des fêtes le 21 novembre
- Travaux sur le hangar de la Jassaudière en 2021
- Coupe du sapin le 28 novembre et pose des guirlandes le 5 décembre
- Cérémonie du 11 novembre : organisée sans public, avec dix personnes maximum, avec seulement quelques élus et des représentants de la FNACA.
- Prochain conseil municipal : vendredi 11 décembre 2020 à 20h

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 10.